

RAPPORT INTERIMAIRE A LA CONFERENCE DU DESARMEMENT
SUR LA VINGT ET UNIEME SESSION DU GROUPE SPECIAL
D'EXPERTS SCIENTIFIQUES CHARGE D'EXAMINER DES
MESURES DE COOPERATION INTERNATIONALE EN VUE
DE LA DETECTION ET DE L'IDENTIFICATION
D'EVENEMENTS SISMIQUES

1. Le Groupe spécial d'experts scientifiques chargé d'examiner des mesures de coopération internationale en vue de la détection et de l'identification d'événements sismiques, créé initialement par décision de la Conférence du Comité du désarmement le 22 juillet 1976, a tenu sa vingt et unième session officielle du 10 au 21 mars 1986 au Palais des Nations, à Genève, sous la présidence de M. Ola Dahlgren, de la Suède. Cette session était la treizième convoquée en vertu du nouveau mandat du Groupe, par décision du Comité du désarmement prise à sa 48ème séance, le 7 août 1979.
2. Le Groupe spécial demeure ouvert à tous les Etats membres de la Conférence du désarmement, ainsi qu'à des Etats non membres, sur leur demande. Des experts scientifiques et des représentants des Etats membres de la Conférence du désarmement énumérés ci-après ont donc participé à la session : Allemagne, République fédérale d', Australie, Belgique, Bulgarie, Canada, Chine, Egypte, Etats-Unis d'Amérique, Hongrie, Italie, Japon, Pays-Bas, Pologne, République démocratique allemande, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède, Tchécoslovaquie et Union des Républiques socialistes soviétiques.
3. Sur leur demande, et comme suite à une invitation antérieure du Comité du désarmement, des experts scientifiques des Etats suivants, non membres de la Conférence du désarmement, ont participé à la session : Autriche, Danemark, Finlande, Norvège, Nouvelle-Zélande et Turquie.
4. Conformément au mandat actuel du Groupe spécial, des experts des pays suivants : Allemagne, République fédérale d', Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Danemark, Egypte, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, Hongrie, Inde, Indonésie, Italie, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pérou, Pologne, République démocratique allemande, République islamique d'Iran, Roumanie, Royaume-Uni, Suède, Tchécoslovaquie et Union des Républiques socialistes soviétiques ont présenté des informations sur les enquêtes nationales ayant trait aux travaux du Groupe.

5. Au cours de sa dixième session, le Groupe spécial a décidé de créer cinq groupes d'étude chargés de compiler, résumer et évaluer de façon appropriée les données d'expérience acquises dans les domaines relevant de sa compétence grâce à des enquêtes nationales et des études en coopération. Ces groupes, à composition non limitée, traitent chacun d'une question spécifique et sont chacun dirigés par un animateur et un coanimateur, comme indiqué ci-après :

- 1) Stations et réseaux de stations sismologiques
M. Basham (Canada), M. Schneider (République démocratique allemande)
- 2) Données à échanger régulièrement (données de niveau I)
M. Harjes (République fédérale d'Allemagne), M. Fiedler (Tchécoslovaquie)
- 3) Formats et procédures pour l'échange de données de niveau I par l'intermédiaire du SMT/OMM
M. McGregor (Australie), M. Suyehiro (Japon)
- 4) Formats et procédures pour l'échange de données de niveau II
M. Husebye (Norvège), M. Christoskov (Bulgarie)
- 5) Procédures à utiliser aux centres internationaux de données
M. Johansson (Suède), M. Alewine (Etats-Unis d'Amérique)

6. Dans l'exercice de son mandat actuel, qui lui a été confié en août 1979 par le Comité du désarmement, le Groupe a défini méthodiquement les éléments d'un système de coopération internationale en vue de l'échange de données sismologiques et a développé certains de ses principaux aspects scientifiques et techniques. Ces travaux ont été suivis de spécifications plus détaillées concernant nombre de ses éléments. Des essais pratiques de certaines parties du système proposé ont été effectués en coopération avec la participation d'un grand nombre de pays et ont fourni des données d'expérience et des informations techniques très utiles, dont on ne disposait pas auparavant sur de nombreux éléments du système proposé.

7. Au cours de sa dix-huitième session, le Groupe spécial a élaboré et approuvé des procédures détaillées et un calendrier pour un essai technique concernant l'échange et l'analyse de données de niveau I au moyen du SMT/OMM (document CD/534). Cet essai technique, qui a été dénommé Essai technique du Groupe d'experts scientifiques en 1984 (Essai technique), était le premier à être réalisé grâce à l'utilisation régulière du SMT/OMM. Il a permis de développer la mise au point de procédures d'utilisation du SMT/OMM pour l'échange de données sismologiques de niveau I et de procédures liées à l'utilisation du SMT/OMM dans les centres internationaux de données envisagés.

8. L'Essai technique a couvert les données sismologiques de niveau I pour la période allant de 00.00 TUC (Temps universel coordonné) 15 octobre à 24.00 TUC 14 décembre 1984. La préparation et la transmission de bulletins d'événements en provenance des CIDE se sont poursuivies jusqu'au 15 janvier 1985. La période comprise entre le 15 octobre et le 26 octobre 1984 a été désignée comme phase préparatoire pour établir des communications fiables.

9. Le Groupe spécial a examiné des parties importantes d'un rapport détaillé sur les résultats de l'Essai technique, qui doit être soumis à la Conférence du désarmement après la prochaine session du Groupe, et il est parvenu à un accord provisoire à ce sujet.

En raison des nombreux remaniements rédactionnels, il n'a pas été matériellement possible d'achever l'examen de ce rapport et de ses appendices.

Le Groupe a convenu d'un résumé provisoire de ce rapport. Ce résumé provisoire est soumis à la Conférence du désarmement sous la cote CD/681.

10. Dans l'ensemble, l'Essai technique a été très réussi, car il a fourni sur de nombreux aspects de l'exploitation pratique d'un système mondial d'échange de données sismologiques, une somme considérable de données d'expérience dont on ne disposait pas auparavant.

L'Essai a démontré que le Système mondial de télécommunications de l'Organisation météorologique mondiale assurait généralement dans de nombreuses régions du monde une transmission fonctionnelle et non déformée de données sismologiques de niveau I aux fins du système international proposé pour l'échange de ces données.

L'Essai a montré que la plupart des procédures élaborées par le Groupe pour recueillir, échanger, compiler et analyser des données sismologiques de niveau I ont fonctionné d'une manière satisfaisante dans la pratique. Toutefois, il a montré également que de nouveaux progrès étaient nécessaires dans certains domaines.

11. Le Groupe recommande de définir les questions sur lesquelles ses travaux futurs devront principalement porter à sa prochaine session. Ces travaux s'inspireraient des résultats et des expériences précédents, compte tenu de toutes les réalisations sismologiques, afin de développer plus avant les aspects scientifiques et techniques du système mondial.

12. Quelques délégations ont dit que ces travaux devraient également tenir compte des besoins dans ce domaine qui découlaient de la situation qui existe au sujet du point 1 de l'ordre du jour de la Conférence du désarmement.

D'autres délégations ont exprimé l'opinion que ces besoins ne relevaient pas des responsabilités techniques et scientifiques du Groupe.

13. Les délégations mentionnées en premier lieu ont estimé que les travaux du Groupe étaient organiquement liés aux progrès dans l'élaboration d'un traité sur l'interdiction générale et complète des essais d'armes nucléaires.

14. Le Groupe spécial suggère que sa prochaine session, sous réserve d'approbation par la Conférence du désarmement, se tienne du 21 juillet au 1er août 1986, à Genève.